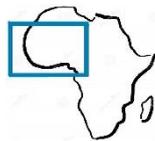




Brèves Economiques d'Afrique de l'Ouest

N°284 - 07/12/2018



CONJONCTURE & MACROECONOMIE

ACTUALITE REGIONALE

La BCEAO maintient la ligne de sa politique monétaire

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le 5 décembre 2018, sa 4^{ème} réunion ordinaire au titre de l'année 2018. La croissance au 3^{ème} trimestre 2018 se situe à 6,7%, en glissement annuel, contre 6,5% au 2^{ème} trimestre portée par la demande intérieure. Sur l'ensemble de l'année 2018, la croissance économique est attendue à 6,6% comme en 2017. Au titre des finances publiques, le Comité a relevé une atténuation du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, attendu en 2018 à 3,9% du PIB contre 4,3% en 2017. La situation monétaire a été marquée par une hausse de la masse monétaire de 9,8%, en g.a. soutenue par la progression des créances intérieures (+8,0%). Le taux d'intérêt moyen trimestriel du marché monétaire s'est situé à 2,5% contre 3,8% le trimestre précédent. Le taux d'inflation s'est situé à 0,9% au 3^{ème} trimestre en g.a., après 0,7% un trimestre plus tôt en lien avec la hausse des prix des denrées alimentaires. Le Comité a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt à 2,5% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,5%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3%.

COTE D'IVOIRE

Accord de pêche avec l'Union Européenne 2018-2024

Les 27 et 28 novembre, la 1^{ère} réunion de la commission mixte de gestion de l'accord de partenariat de pêche 2018-2024 entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne a permis des avancées concrètes. Le protocole d'accord offre à la flotte thonière européenne un accès libre à la zone économique exclusive ivoirienne. En contrepartie, une contribution financière du budget de l'UE et des redevances payées par les armateurs européens seront versées à la Côte d'Ivoire ainsi qu'un appui sectoriel. Les priorités sont données au soutien à la pêche artisanale et au développement de l'aquaculture, identifiés comme moyens de lutte contre l'insécurité alimentaire, le chômage des jeunes et des femmes et la pauvreté des populations. Pour mémoire, l'accord de pêche a été signé en mars 2018.

MAURITANIE

Le transfert d'argent soumis à une autorisation de la Banque centrale

La Banque centrale de Mauritanie (BCM) a rendu publique une décision interdisant le transfert d'argent par des agences non autorisées, pratique considérée comme du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Dans la même note, la BCM publie les noms des 8 agences désormais autorisées à pratiquer les transferts d'argent à savoir : Gaza Télécom, Tadamoun Télécom, Elmersoul Télécom, El Weva Telecom, Alimara Telecom, Chinguitty Transfert, Fes Telecom et Tayba Paie. Pour mémoire, la BCM avait en août dernier mis en garde contre toute pratique de

cette activité non assortie d'un agrément préalable de la BCM et donné 15 jours aux prestataires pour se conformer à la loi.

TOGO

Adoption d'un nouveau code général des impôts

Le Parlement a adopté un nouveau code général des impôts. Le principe directeur est de simplifier et rationaliser la structure du système fiscal qui reposait jusque lors sur l'ancien code de 1983, qui a été amendé au gré des lois de finances successives. A ce titre, plusieurs taxes seront supprimées, dont la taxe sur les véhicules de société, la taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu et la surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties, d'autres fusionnées. De manière générale, la fiscalité sera allégée, avec notamment un abaissement du taux d'impôt sur les sociétés, qui passera de 29% à 27% pour atteindre à terme 25%. Ce code, qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2019, prévoit en outre l'opérationnalisation d'un mécanisme de remboursement de crédits TVA conformément aux meilleures pratiques en la matière.

ENTREPRISES & FINANCEMENTS PROJETS

ACTUALITE REGIONALE

G5 Sahel : mobilisation des financements du programme d'investissement prioritaire (PIP)

Les travaux du sommet des Chefs d'Etat du G5 Sahel ont débuté le 6 décembre à Nouakchott, en présence des Présidents mauritanien, nigérien, tchadien et burkinabé. Le Sommet de Nouakchott vise à coordonner partenaires et bailleurs de fonds et à mobiliser des financements du PIP du G5 Sahel. La première étape de ce programme s'étend sur la période 2019-2021 et comprend 40 projets sectoriels (enveloppe financière de près de 2 Mds EUR). Le sommet aspire aussi à couvrir avec l'appui des partenaires et bailleurs de fonds publics et privés du G5 Sahel, les besoins du PIP pour la période 2019 à 2021 (1,7 Mds EUR). Cette rencontre est la deuxième de son genre après celle de Bruxelles qui avait permis de mobiliser 414 M USD au profit de la force conjointe du G5 Sahel.

BENIN

Octroi de la garantie de l'Etat pour l'apurement définitif des dettes de la SBEE envers la CEB

Le 27 novembre dernier, les chefs d'Etat du Bénin et du Togo ont annoncé un vaste programme de refonte de la Communauté électrique du Bénin (CEB). Une des mesures phares fut d'inviter les deux pays à mettre en œuvre, d'ici fin décembre 2018, un plan d'apurement définitif des dettes des compagnies nationales de distribution (CEET côté Togo et SBEE côté Bénin) à l'égard de leur fournisseur historique d'électricité qu'est la CEB. Faisant suite à cette annonce, le gouvernement béninois a notifié son accord pour que l'Etat octroi une garantie adossée au prêt de 27 Mds FCFA (41,2 M EUR) que s'apprête à contracter la SBEE auprès des banques locales, dont 16 Mds (24,4 M EUR) serviront à solder en intégralité les dettes vis-à-vis de la CEB. Afin d'honorer ses remboursements, la SBEE ouvrira un compte séquestre alimenté mensuellement à hauteur de 500 M FCFA (762 400 EUR).

BURKINA FASO

L'établissement de microfinance Microcred devient Baobab Burkina

Installée au Burkina Faso depuis le 16 septembre 2016, l'institution financière Microcred Burkina est devenue Baobab Burkina le 30 novembre 2018, une filiale du groupe de microfinance fondé par Arnaud Ventura en 2005. Au Burkina Faso, l'institution compte 159 employés, opérant dans cinq agences dont quatre à Ouagadougou et une à Bobo-Dioulasso. Au 31 octobre 2018, Baobab Burkina comptait 15 837 clients avec 27 Mds FCFA (41,1 M EUR) de crédits octroyés. Le groupe Baobab a des filiales en Chine, en France et dans neuf pays africains. Au total, le groupe compte 730 000 clients et 3 917 employés répartis dans les pays où il est présent, avec un crédit déboursé à hauteur de 850 M EUR.

Deux structures françaises vont former 80 entrepreneurs informels

L'entreprise française de gestion d'énergie et des automatismes Schneider Electric et le réseau associatif de financement des créateurs/repreneurs d'entreprise Initiative France vont financer, former et suivre pendant 4 ans 80 créateurs d'entreprises informelles du secteur de l'énergie au Burkina Faso. Ce programme prévoit un financement et un accompagnement personnalisé qui se déclinent en quatre volets : une formation technique des porteurs de projets, une aide au business plan et au montage financier desdits projets, un octroi de prêts à taux zéro sans garantie, remboursables sur deux à cinq ans, avec un suivi des remboursements et un accompagnement post-crédation de l'entreprise. Chaque porteur de projet pourra bénéficier d'un financement de près de 400 000 FCFA (600 EUR) pour acquérir de l'équipement en lien avec son activité.

CAP-VERT

Inauguration de la troisième plus grande centrale photovoltaïque du pays à Sal

La société Águas de Ponta Preta inaugurerait le 3 décembre, en présence du vice Premier ministre et ministre des Finances Olavo Correia, la nouvelle centrale solaire photovoltaïque de Ponta Preta. L'investissement s'est élevé à environ 2,5 M EUR pour la construction de cette centrale, d'une capacité installée de 1 318 kW. Elle devrait produire 2 M de kWh par an et permettre d'économiser 500 tonnes de combustible fossiles par an.

COTE D'IVOIRE

Signature d'un accord sur l'électricité rurale avec l'AFD

Rémy Rioux, DG de l'AFD et Thierry Tanoh, Ministre du Pétrole, de l'Energie et du développement des Energies Renouvelables, ont signé une déclaration conjointe visant à mettre en place une coopération renforcée dans le domaine de l'énergie durable. Cet appui de l'AFD se matérialisera par des financements, des lignes de crédits et de l'assistance technique. Dès 2019, l'AFD allouera un financement minimal de 80 M EUR pour améliorer l'accès à l'électricité en zone rurale.

Création d'un comité de suivi des projets financés par la Chine

La Côte d'Ivoire va mettre en place un comité de suivi du portefeuille de projets financés par la République populaire de Chine. Le comité aura pour mission d'assurer la supervision, la coordination et le suivi du portefeuille de projets financés ou cofinancés par la République Populaire de Chine de façon à améliorer et à accroître le taux d'absorption des financements disponibles.

Signature de deux contrats pour la start-up française Doc&You

La start-up française Doc&You, spécialisée dans l'e-santé, a annoncé avoir conclu deux contrats. Le premier a été noué avec la Polyclinique Internationale Sainte Anne-Marie (PISAM) d'Abidjan, et portera sur l'utilisation de la plateforme d'e-santé ResoDoc par les 250 médecins de la clinique. L'utilisation de cette plateforme a pour objectif de réaliser des avis médicaux spécialisés à distance et de faciliter l'accès aux soins. Le deuxième contrat a été signé avec le CHU de Bouaké. Le réseau de télé-cardiologie du CHU utilisera la plateforme ResoDoc afin d'améliorer la prise en charge de pathologies cardiovasculaires à distance.

Appui de la FAO dans la lutte contre la peste porcine

Le 5 décembre, un accord projet de coopération technique d'un montant de 270 M FCFA (412 000 EUR) avec la FAO d'assistance d'urgence pour la lutte contre la peste porcine africaine dans 2 régions du Nord de la Côte d'Ivoire. Réponse à la requête du gouvernement adressée à la FAO lors de la confirmation des foyers de peste porcine africaine en 2017 dans ces zones, cet appui bénéficiera à plus de 3000 éleveurs de porc et y contribuera à la relance de la filière porcine. Cette maladie, auquel toute l'Afrique subsaharienne est confrontée, a été précédemment déclarée en 1996 en Côte d'Ivoire, puis en 2014 et occasionne de lourdes pertes financières.

Restructuration de la filière karité

Les réformes initiées par l'interprofession de la filière karité, avec l'appui de l'Etat, ont permis une restructuration de la filière pour une meilleure rentabilité. L'amande est commercialisée entre 200 et 250 FCFA et le beurre entre 1500 et 2200 FCFA contre 50 et 500 FCFA auparavant. Le défi réside

dans la mécanisation et le renforcement des normes de qualité. Le karité est un intrant précieux pour les industries alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques. La Côte d'Ivoire est le 5^{ème} producteur mondial avec 250 000 tonnes annuelles dont 32% transformées localement. 3^{ème} produit d'exportation du Nord du pays, il fait vivre 152 000 producteurs, majoritairement des femmes.

GUINEE

La Guinée va céder 30% de la production électrique du barrage Kaléta aux autres pays membres de l'OMVG

La Guinée va céder les 30 % des 240 MW produits par son barrage hydroélectrique de Kaléta aux autres pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve de Guinée (OMVG) à savoir la Gambie, la Guinée-Bissau et le Sénégal. Dans cette perspective, il est prévu l'aménagement du barrage hydroélectrique de Sambagalou au Sénégal et la construction d'une ligne d'interconnexion de 1 677 km afin de faciliter les interconnexions électriques. 15 postes de relais seront érigés avec une ligne de haute tension de 225 kilovolts d'énergie grâce à la coopération chinoise. En Guinée, une ligne d'interconnexion de 565 km de haute tension et de 5 postes de relais seront également installés.

Bilan à mi-parcours du contrat de gestion d'EDG exécuté par VEOLIA

En 2015, la Guinée a signé avec VEOLIA un contrat de gestion de la société Energie de Guinée (EDG) pour une durée de 4 ans. Le bilan de cette concession, au terme des trois premières années, montre des résultats solides. Entre 2015 et 2018, le nombre de clients est passé de 238 469 à 400 149 clients soit une hausse de 68 %. Durant la même période, le parc de compteurs posés et raccordés est passé de 13 000 à 120 000. Le temps de coupure a été réduit de 31 %. Quant à la production, elle a fait un bond de 69% avec près de 800 GWh produits en 3 ans. Le chiffre d'affaires a presque doublé et le taux de recouvrement est passé de 60 % en 2015 à 80 % en 2018.

MALI

Signature entre la BOAD et le gouvernement d'un accord de prêt de 25 Mds FCFA

Le Président de la BOAD et le ministre de l'Economie et des finances viennent de procéder à la signature d'un accord de prêt de 25 Mds FCFA (38 M EUR). Cet appui financier devrait assurer la construction d'un échangeur, d'un viaduc et de 10 km de voies urbaines dans la ville de Sikasso (située à 375 km au sud-est de Bamako). La réalisation de ces travaux devrait rallier la ville de Sikasso à la Côte d'Ivoire. Le coût global de ces ouvrages serait de 31,6 Mds FCFA (48 M EUR) dont 6,6 Mds (10 M EUR) financés par le gouvernement malien. Le projet s'inscrit dans le cadre du développement d'une Zone économique spéciale lancée le 14 mai 2018. A ce jour, le montant total des engagements (133 opérations) de la BOAD au profit du Mali est de 583 Mds FCFA (888,7 M EUR) et concernent (i) les infrastructures ; (ii) agriculture et (iii) l'énergie.

NIGER

La BAfD accorde 24,5 M EUR en soutien aux réformes économiques

Satisfait des résultats de la mise en œuvre de la 1^{ère} phase du Programme d'appui aux réformes et à la résilience économique (PARRE) au Niger, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAfD) a accordé une nouvelle assistance financière de 28 M USD (24,5 M EUR), répartie en un prêt du Fonds africain de développement de 14 M USD et un don de la Facilité d'appui à la transition (FAT) du même montant, afin de financer la 2^{ème} phase du programme. Le PARRE II a pour but d'appuyer l'accélération de la croissance économique du Niger, avec un accent particulier mis sur le renforcement de sa résilience face aux chocs climatiques. Parmi ses objectifs spécifiques : l'accroissement des recettes fiscales nationales, l'amélioration de la transparence du système de passation des marchés, l'assainissement du climat des affaires ainsi que le développement de chaînes de valeurs agricoles et minières à travers un meilleur accès à l'électricité, à l'eau et aux financements pour les PME.

Barrage Kandadji au Niger : 436 M USD mobilisés pour la réinstallation des populations

La Banque africaine de développement (BAfD) a accueilli une table ronde des partenaires techniques et financiers, le 30 novembre 2018 à Abidjan, sur le financement du Plan d'action de

réinstallation (PAR 2) de la deuxième vague des populations concernées par le programme Kandadji, au Niger. Environ 436 M USD ont été mobilisés pour la mise en œuvre du PAR 2, pour un besoin total de 432 M USD. Ce fort niveau d'engagement des partenaires (dont l'AFD) témoigne de leur détermination commune à accompagner le gouvernement du Niger dans ses efforts à voir ce projet phare aboutir. Le PAR 2 poursuit la réinstallation des populations qui seront affectées par la construction du barrage et permet d'accélérer le processus. Près de 50 000 personnes situées dans 24 villages seront concernées par cet aménagement.

Le groupe Al Izza se lance dans la finance islamique au Niger

Le groupe Al Izza crée la société Al Izza Finance Islamique, spécialisée comme son nom l'indique, dans cette activité. Dotée d'un capital de 300 M FCFA (500 000 EUR), cette nouvelle branche du groupe Al Izza au Niger proposera une gamme de produits de la finance islamique inclusive, allant de la mobilisation de l'épargne et dépôts des clients, au financement des besoins de la clientèle, et à la participation aux projets d'investissement.

La DGI impose la fermeture de locaux d'Orange Niger à Niamey

Selon le communiqué de la Direction générale d'Orange Niger du 30 novembre, à la suite d'un redressement fiscal d'un montant de plus de 22 Mds FCFA (33,5 M EUR), la Direction Générale des Impôts (DGI) du Niger a ordonné, ce 29 novembre 2018, dans un très court délai après la notification du redressement, la « fermeture des locaux à usage professionnel pour non-paiement d'impôt » d'Orange Niger. Orange Niger, ainsi que tous les opérateurs concernés par ces redressements, conteste cette décision et a formulé un recours. Pour rappel, Orange Niger est un acteur majeur de l'économie du Niger et compte 2,4 millions de clients. Avec ses 532 salariés, Orange représente plus de 52 000 emplois directs et indirects au Niger et occupait, en 2017, 29,5% de part de marché mobile.

SENEGAL

Le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN) approuve des investissements de 1,8 M EUR

Le Bureau de mise à niveau des entreprises du Sénégal (BMN) a annoncé avoir approuvé des investissements de l'ordre de 1,8 M EUR à 18 entreprises du Sud-Est du pays dans des secteurs tels que la restauration, l'agriculture, le maraîchage et la boulangerie. Elles bénéficieront en plus de primes de 840 000 EUR, une initiative qui s'inscrit dans le cadre du programme « Développer l'emploi au Sénégal - Renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ », financé par l'Union européenne (UE) avec délégation de l'Agence française de développement (AFD). Le programme investit dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Saint-Louis, Louga et Matam. Il est prévu pour une durée de 4 ans (2017- 2020) pour un budget global de 26 Mds FCFA (40 M EUR) dont 7,7 Mds FCFA (12 M EUR) pour la mise à niveau des entreprises.

Le Fonds saoudien de développement (FSD) et l'ITFC soutiennent financièrement l'agriculture sénégalaise

Le ministre de l'Economie, des finances et du plan a procédé, les 3 et 4 décembre 2018, à la signature de deux accords de financement pour un montant total de 61,5 M USD. Ces accords interviennent dans le cadre de la préparation du 2^{ème} groupe consultatif pour le financement du Plan d'actions prioritaires (PAP) dans la phase 2 du Plan Sénégal émergent (PSE). Le premier accord signé avec le FSD pour un montant de 11,5 M USD, est destiné à la mise en œuvre du projet de réhabilitation et d'extension des casiers de la cuvette de Savoigne sur une superficie de 394 ha. Ledit projet s'inscrit dans le cadre du Programme national d'autosuffisance en riz (PNAR). Le second a été signé avec la Société islamique pour le financement du commerce international (ITFC), pour un montant de 50 M USD, au titre du financement par la SONACOS de son programme de collecte de graines d'arachide 2018/2019.

TOGO

Le groupement CENTRO-CFAO Technologies retenu pour la construction et l'équipement d'un carrier hôtel de niveau TIER III

Ce projet est financé par un prêt de la Banque mondiale (30 MUSD), au titre du programme régional WARCIP. Ce centre d'hébergement des données et de colocation neutre et ouvert, intégrant un point d'échange internet, permettra aux PME-PMI et autres entreprises de la place de sécuriser leurs données à un coût théoriquement compétitif. La construction-équipement de la structure a fait l'objet d'un appel d'offres international (AOI), qui a été remporté par le groupement CENTRO (entreprise locale de BTP) – CFAO Technologies (filiale du groupe CFAO) pour un marché TTC de 12,6 Mds FCFA (19,2 M EUR). Les travaux démarreront début janvier 2019 pour une période de 15 mois. Une fois la fourniture clef en main de l'ouvrage, un second AOI sera lancé pour le recrutement d'un opérateur privé dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.

EVENEMENTS

MALI

Journée de l'industrialisation de l'Afrique (JIA 2018)

A l'occasion de la 29^{ème} édition de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, le Conseil National du Patronat Malien (CNPM, Organisation patronale des industries, OPI) et le ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement ont organisé un salon industriel ayant pour thème le « Made in Mali ». Une cérémonie d'ouverture, présidée par le Premier ministre M. Soumeylou Boubèye Maïga, s'est tenue le 29 novembre. A cette occasion, le Président de l'OPI a souligné la nécessité d'agir en faveur du tissu industriel malien, embryonnaire et dont le nombre d'acteurs diminue chaque année. La part de l'industrie manufacturière dans le PIB représenterait 5,9% en 2018 (contre 10% en 2010). Le secteur secondaire compterait environ 900 unités industrielles dont 52% implantées à Bamako.

MAURITANIE

Mines et hydrocarbures : Salon Mauritanides 2018

La 5^{ème} édition du Salon International sur l'exploitation Minière et Pétrolière « Mauritanides 2018 » se tiendra à Nouakchott du 11 au 13 décembre. Cet événement biannuel, consacré aux secteurs minier, pétrolier et gazier rassemblera les principaux opérateurs du secteur. Cette manifestation vise à présenter le potentiel du pays, à attirer de nouveaux investisseurs et à renforcer les liens avec les opérateurs miniers et pétroliers déjà présents. Plus de 100 exposants et 70 conférenciers de plus de 30 pays sont attendus.

Copyright

Lettre réservée à la seule utilisation des destinataires. Les articles ne peuvent en aucun cas être reproduits ou cotés. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Abidjan (adresser les demandes à abidjan@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur :

Service Économique Régional pour l'Afrique de l'ouest

Adresse :

17 B.P. 151 Abidjan 17

Abidjan

Côte d'Ivoire

Indicateurs Pays (2017)	Bénin*	BF*	CV*	RCI**	Gambie*	Guinée**	GB**	Mali*	Mauritanie	Niger**	Sénégal**	Togo**	UEMOA*	ASS*
<i>Population (M hab.)</i>	11	19	1	25	2	13	2	19	4	19	16	8	110,3	1 033
Macroéconomie														
<i>PIB (Mds\$)</i>	9,4	13,2	1,7	40,3	1	9,1	1,3	15	5,1	7,9	16,2	4,8	114,2	1 529,1
<i>PIB / Hab (\$)</i>	825	696	3 212	1 615	471	702	762	794	1 321	421	1 007	622	1 035	1 480
<i>Croissance PIB réel (%)</i>	5	6	4	8	3	7	5	5	3	4	7	5	6,5	2,6
<i>Inflation (%)</i>	2,0	1,5	1,0	1,0	8,3	8,5	2,8	0,2	2,5	1,0	2,1	0,8	1,5	11
Finances Publiques														
<i>Déficit public (%PIB)</i>	-6	-6	-4	-5	-3	-1	-2	-4	1	-8	-4	-5	-5	-5
<i>Dette publique (%PIB)</i>	53	37	129	51	113	43	43	35	92	52	61	80	46	45
<i>Pression fiscale (%PIB)</i>	14	17	20	16	15	15	9	15	19	14	21	18	16	-
<i>Risque Pays¹</i>	B	C	B	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
<i>Balance commerciale (%PIB)</i>	-8	-2	-33	7	-27	-16	4	-5	-4	-13	-12	-21	-3	-1
<i>Exportations françaises vers²</i> <i>(M\$)</i>	237	258	40	1 187	9	159	5	407	163	143	839	327	3 404	13 457
<i>Importations françaises depuis³</i> <i>(M\$)</i>	5	20	0,5	871	6	146	0,3	12	48	243	83	12	1247	9211
<i>Balance courante (%PIB)</i>	-9	-7	-6	2	-9	-25	0	-7	11	-19	-5	-8	-6	-3
Aspects qualitatifs														
<i>IDH⁴</i>	167	185	122	171	173	183	178	175	157	187	162	166	-	-
<i>Doing Business⁵</i>	151	148	127	139	146	153	176	143	150	144	140	156	-	-
<i>Environnement des affaires⁶</i>	C	C	B	C	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map - 2016

³ Trade Map - 2016

⁴ PNUD - mars 2017 - Classement sur 188 pays

⁵ Banque mondiale - octobre 2017 - Classement sur 190 pays

⁶ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque